



Plaidoyer des STMG dans l'affaire Marie Besnard

publié le 26/03/2014

Descriptif :

L'étude des juridictions aura amené nos élèves de STMG à s'intéresser à une affaire locale : l'affaire Marie Besnard.

Lors de l'étude du droit juridictionnel, les élèves ont découvert le tribunal de Poitiers où l'affaire Marie Besnard a été jugée une première fois avant d'être transférée à Bordeaux. Ils auront ainsi appréhendé la notion de preuve (parfaite ou non) et le fonctionnement de la justice. Après avoir recherché dans de multiples documents les éléments de preuve de l'accusation et de la défense, ils ont rédigé deux plaidoiries que nous vous proposons en pièce jointe.

Pour démarrer ce projet, nous avons visionné une petite vidéo dont voici le lien :

http://www.dailymotion.com/video/xegdkb_marie-besnard_news ↗

A vous de juger maintenant.

Documents joints

 accusation_-_marie_besnard (PDF de 157.2 ko)

 defense_de_marie_besnard (PDF de 146.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.